

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE LOCATION

Condition de réservation.

- ❖ Le tarif de base comprend l'emplacement pour une tente, caravane ou camping-car, un véhicule ; accès à tous les services du camping ; Les animations de journée ou de soirée gratuites.
- ❖ Les suppléments au tarif de base sont le branchement électrique, le ou les campeurs, animaux et véhicules supplémentaires et la taxe de séjour par adulte et par jour.
- ❖ Le tarif forfait saison comprend l'emplacement, le branchement électrique, un véhicule et quatre personnes. Les suppléments au tarif forfait sont les animaux, les autres véhicules.
- ❖ La taxe de séjour est appliquée en plus du tarif.
- ❖ Le forfait bateau est attribué uniquement aux campeurs ayant un forfait saison. Un emplacement bateau est obligatoirement accompagné d'un emplacement camping pour une durée équivalente.
- ❖ Vous pouvez disposer de votre emplacement le jour de votre arrivée à partir de 12h. Vous devez le quitter avant 12h le jour de votre départ. Au-delà une journée supplémentaire vous sera facturée. L'installation doit se faire à l'emplacement indiqué par le gestionnaire et conformément à ses directives.
- ❖ La direction se réserve le droit de modifier le numéro de l'emplacement sans en informer le client.
- ❖ Après votre réservation, vous recevrez en retour une lettre d'option à nous retourner signée et accompagnée obligatoirement de l'acompte ainsi que du chèque de frais de dossier (1 par emplacement et non remboursable).
- ❖ L'option doit être confirmée sous quinzaine par réception de l'acompte, passé ce délai l'emplacement sera considéré comme libre. Dans le cas où il n'y aurait plus de disponibilité, votre chèque d'acompte vous sera retourné.
- ❖ Toute modification concernant votre séjour (nombre d'occupants, de véhicules, etc.) devra être faite par écrit.
- ❖ Le solde du séjour correspond aux dates réservées initialement et confirmées dans le contrat. Si vous retardez votre arrivée sans nous en aviser, la place pourra être réattribuée à partir de 10h le lendemain de votre arrivée initiale.
- ❖ Vous devez obligatoirement fournir la copie des certificats de vaccination de votre ou vos animaux lors de la réservation ou à l'arrivée.
- ❖ Le solde du séjour se fait à l'arrivée pour les séjours inférieurs à trois semaines. Pour les forfaits aux échéances suivantes : 1er juin, 1er juillet, 1er septembre.
- ❖ La sous-location de caravane ou emplacement est interdite par le Règlement Intérieur.

Conditions d'annulation.

- ❖ Les acomptes ne sont remboursables, à hauteur de 70%, qu'en cas de force majeure (décès, maladie grave) et sur présentation d'un avis de décès ou d'un certificat médical, sur demande formulée par courrier recommandé avec accusé de réception accompagné d'un justificatif.
- ❖ Tout client est tenu de respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée et à l'accueil.